

Pour la défense de nos retraites et de nos salaires

Le SNJ maintient son préavis de grève du mardi 7 février !

Les représentants du Syndicat National des Journalistes ont été reçus par la direction de France télévisions ce vendredi pour la négociation de notre préavis de grève du mardi 7 février.

Rappelons que sur la partie salaires, le lancement de la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2023 dès le début de cette année - une revendication du SNJ depuis [notre saisine sur les salaires du 5 décembre 2022](#) - a été accepté par la direction.

Quant à la réforme des retraites, si elle est adoptée en l'état, la direction dit envisager

une réflexion sur les fins de carrières et la pénibilité, sans plus de précisions.

A l'issue de cette négociation, le SNJ maintient son [préavis pour le mardi 7 février](#).

Paris, le 3 février 2023

Nouveau ! Suivez le [snj_ftv](#)
sur instagram :

